



# Marie-Anne CHAPDELAINÉ

## Députée d'Ille-et-Vilaine

N° 91

Infos Thématiques

### **LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN AVRIL 2016**

#### ***Baisse de 19 900 inscrits en catégorie A, -70 000 depuis le début de l'année***

**Baisse de 19 900 inscrits en catégorie A, -70 000 depuis le début de l'année**

Au mois d'avril, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A, c'est-à-dire sans aucune activité, a diminué de 19 900 par rapport au mois de mars, soit -0,6 %. Il s'agit du deuxième mois consécutif de baisse, situation qui ne s'était pas produite depuis cinq ans.

La baisse constatée en avril concerne une nouvelle fois toutes les classes d'âge. Notamment, l'amélioration de la situation des jeunes se poursuit : le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits en catégorie A diminue ainsi de 5 200 en mars (soit -1,0 %) ce qui porte à **plus de 40 000 la baisse depuis un an.**

**Le nombre de demandeurs d'emploi tenus d'effectuer des recherches d'emploi (inscrits en catégories A, B et C) diminue de 57 100 (-1,0 %).** On constate cependant une hausse inhabituelle du nombre de demandeurs d'emploi (principalement en catégories B et C) qui n'ont pas actualisé leur situation à Pôle emploi (+55 700 par rapport au mois de mars). Plusieurs causes peuvent expliquer une telle évolution : d'abord, un nombre de jours ouvrés plus faible en mai ; mais aussi, sans doute, un nombre significatif de personnes qui, retrouvant une activité, n'ont pas actualisé leur situation auprès de Pôle emploi.

**Cette évolution ne remet pas en cause la baisse du nombre d'inscrits depuis le début de l'année : elle atteint près de 70 000 (-1,9 %) pour les demandeurs d'emploi sans activité.**

**Cette baisse s'explique par le dynamisme des créations d'emplois salariés observés ces derniers mois, porté par les mesures mises en place par le Gouvernement** (Pacte de responsabilité, CICE, 330 000 aides Embauche PME). Le Plan 500 000 formations supplémentaires pour les personnes en recherche d'emploi s'est engagé avec la signature de quatorze conventions avec les régions à ce stade. Il permettra aux demandeurs d'emploi de saisir de nouvelles opportunités professionnelles dans les mois qui viennent.

**Le Gouvernement reste donc déterminé à consolider cette reprise et à en accélérer les effets sur l'emploi afin que la baisse du chômage se poursuive et s'amplifie.**

Source Porte-parolat du Gouvernement